



## Historique

*L'Établissement Public de la Basse Seine (EPF Normandie) a été le premier établissement public foncier créé par l'État, en avril 1968, avec pour mission initiale la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement de la Basse Seine.*

Sa politique foncière comportait quatre objectifs prioritaires :

- les zones industrielles en amont de Rouen ;
- la création de la ville nouvelle du Vaudreuil ;
- le centre d'intérêt régional de Rouen et essentiellement la restructuration du quartier Saint-Sever ;
- le centre universitaire du Havre.

Ces objectifs n'excluaient cependant pas l'étude d'autres opérations telles que le Parc régional de Brotonne ou l'urbanisation de la zone de Bourg-Achard.

Son territoire d'intervention, initialement limité au sud de la Seine Maritime et au nord de l'Eure a été élargi en 1977 à la partie nord du Calvados, jusqu'à l'agglomération caennaise.

En 2000 , une nouvelle extension lui a donné pleine compétence dans l'ensemble de la région Haute-Normandie et du département du Calvados, tandis que ses missions étaient diversifiées pour répondre aux enjeux actuels de l'aménagement du territoire.

Depuis octobre 2004, son périmètre d'intervention, étendu aux départements de l'Orne et de la Manche, couvre l'ensemble des deux régions Normandes.

